# ■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

# Au revoir Marie, bonjour Angélique!

Vendredi 6 juillet en soirée, l'école communale de la Croisille-sur-Briance a vécu le cocktail de départ de la directrice Marie Garat et l'arrivée d'Angélique Wany qui va lui succéder.

Cette sympathique manifestation fut une agréable soirée en l'honneur de l'institutrice qui part pour une nouvelle aventure professionnelle sur Limoges et qui a eu énormément de difficulté à cacher son émotion car cela faisait 14 ans qu'elle était enseignante au sein de l'école.

Après que le maire Jean-Gérard Didierre eut excusé l'inspecteur d'académie, il fit part à l'assistance du message que celui-ci lui avait confié où il commençait par dire qu'à La Croisille, "la compétence scolaire est très bien partagée entre l'éducation nationale et la commune" et que Marie Garat "incarne l'enseignement du XXIe siècle, capa-



ble d'adaptabilité sans perdre de vue les missions premières de l'école : l'accueil, la continuité, la lisibilité de l'action inscrite dans son territoire et la réussite de tous les élèves dans des contextes et avec des projets de vie des familles hétérogènes". Le maire continua son propos en rappelant son ressenti sur les dix dernières années passées à travailler ensemble et son sentiment que bien plus qu'un métier Marie Garat y a accompli une mission pour

accompagner les enfants sur le chemin du savoir, de la culture, et de la citoyenneté.

Il cita Victor Hugo qui écrivait que "les maîtres d'STLSécole sont des jardiniers en intelligence humaine" et rappela les moments forts que furent pour lui, le fait d'avoir ensemble donné le nom de Georges Guingouin à l'école le jour de l'inauguration, d'entendre les enfants chanter le Chant des Marais des déportés du camp de

concentration de Ravensbrück, et de voir venir se joindre à eux Thérèse Menot déportée à 20 ans et rescapée de ce camp de la mort.

Le maire salua la présence, bien entendu, de la nouvelle directrice Angélique Wany et celle de l'institutrice Ophélie Lestiennes et leur dédia cet extrait de texte de Christian Signol : "votre travail consiste à propager les valeurs républicaines jusque dans les plus petits villages avec une vocation : éduquer nos enfants". Lors de cette petite fête organisée pour son départ, Marie Garat a reçu des fleurs, et un cadeau clin d'œil à sa passion pour les châteaux . Très émue et touchée par ces marques de sympathie, elle a remercié les élus présents, le personnel municipal, les intervenants des TAP, les DDEN et, enfin, tout le monde présent pour cet aurevoir si chaleureux.

# Le prog du 14 ju

Journée festive neuf-la-Forêt de la fête nation De 8h à 17h : vi dans le pré fac euro le mètre). In règlement de l'en obligatoire aupre rie avant le 12 ju 69 30 27).

À partir de 17h : producteurs de de produits régio possibilité de re sur place sous c Cuisson, frites



À PARTIR DU 14 Exposition artisar

La 42e exposition artisar La 42e exposition ar 14 juillet de 14h15 à 19 redi 13 juillet à 18h30 (Photolim·87) est éga

### LA VIE DU CANTON

Pharmacie de garde pour les samedi 14 et dimanche 15 juillet. Pharmacie de la Paix à Eymoutiers (05 55 69 10 35).

## ☐ CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

Cinéma Le Colisée. "Le cercle littéraire de Guernesey" ; jeudi à 21h (VO) et dimanche à 17h30. "Comment tuer sa mère" : samedi à 17h. "Le voyage de Lila" : dimanche à 15h. "100 ans d'images en Haute-Vienne" : vendredi à 20h30.

Office religieux. Dimanche 15 juillet à 10h30. En semaine: le mardi à 8h30.

Pop Up Shop. Boutique éphémère et salon de thé

ouverte jusqu'au 26 août. Plusieurs ateliers ou concerts y seront organisés. De 13h30 à 19h tous les jours sauf mardi et mercredi. Face à l'office du tourisme.

#### SAINT-MÉARD

La Joie de Vivre. Prochaine réunion mensuelle aura lieu le jeudi 12 juillet à 14h à la salle du Rouvereau. Nous continuerons à prendre les inscriptions pour le voyage d'une journée le vendredi 3 août à Felletin. Le matin: visite du marché avec animation par les groupes folkloriques. Déjeuner dans un restaurant local. L'après midi: spectacle de groupes folkloriques. Les non adhérents sont les bienvenus. Possibilité de s'inscrire également

en téléphonant au 05 55 71 71 62.

#### ■ MASLÉON

Conseil municipal. Il se réunira en séance ordinaire le jeudi 12 juillet à 20h à la mairie.

**Permanences.** Yves Legouffe, maire de Masléon, assurera une permanence en mairie le samedi 28 juillet de 9 h à 10 h.

#### LINARDS

La Ruche. Pas de réunion au mois d'août. Prochaine réunion le jeudi 6. Le prochain thé dansant du club aura lieu le dimanche 23 septembre. L'atelier Scrabble tous les

le d Of à 18

> **M**a 13h 13h

Of 18h